Image not found or type unknown

Travaux entamés sans vote de l'assemblée générale

Par **cedujoli**, le **27/03/2011** à **15:01**

Bonjour,

J'habite un appartement dont ma mère est usufruitière, appartenant à mon père, décédé .

Dans la copropriété où j'habite, un membre du conseil syndical a entamé, certainement avec l'accord du président du conseil syndical, des travaux de terrassement dans le jardin, appartenant à la copropriété, sans qu'à ma connaissance un quelconque vote ait eu lieu à ce propos, en vue d'aménager une cabane pour entreposer du matériel de jardinage.

Est-ce légal ?
Quels sont les recours ?

Merci de votre aide,

Cédric

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés